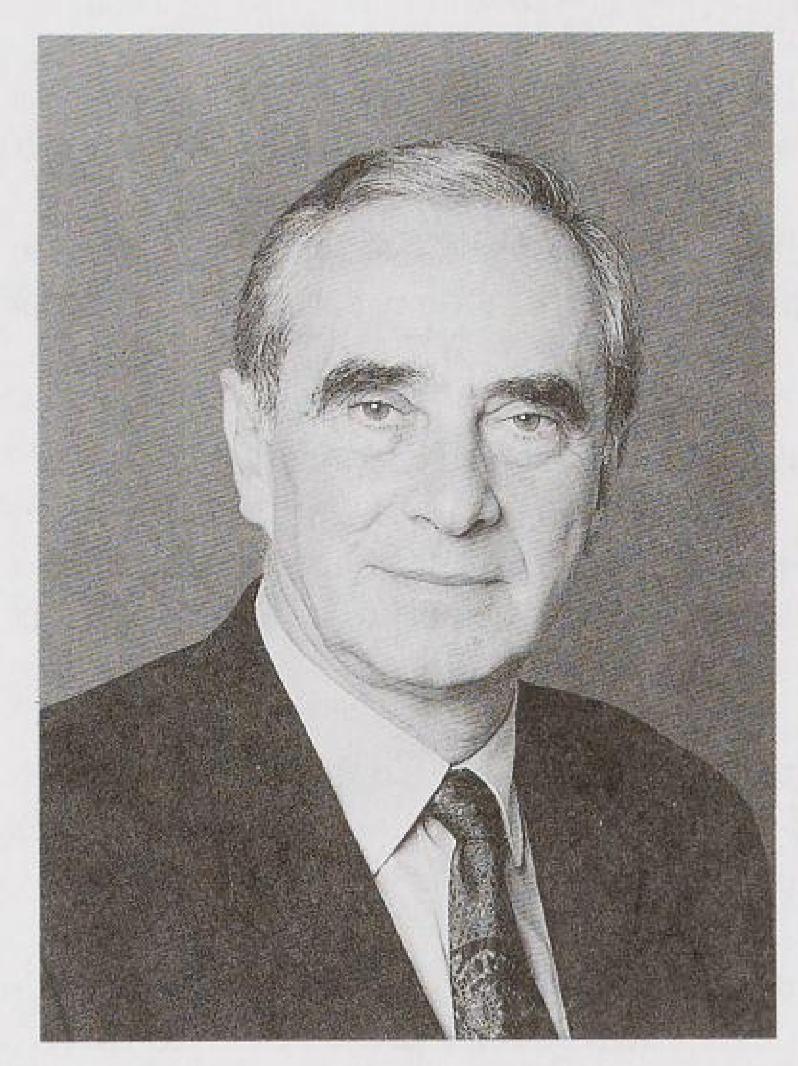
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 21 et 28 MARS 1993



" UNE VOLONTE POUR LE LOT "

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

De profonds bouleversements, un ralentissement général de l'économie, ont marqué le monde depuis cinq ans. La France a mieux résisté que d'autres. Faible, sa croissance est la plus forte d'Europe. L'inflation qui la minait a été réduite. Son déficit budgétaire est le plus modéré des grands pays de la Communauté.

De cette crise, aggravée par l'apparition sans fin de technologies nouvelles, le chômage -première des injustices- constitue l'expression directe.

Plusieurs pays ont cru trouver dans le libéralisme économique et la fin des solidarités des solutions à leurs problèmes. En creusant les inégalités, ils se sont enfoncés davantage dans la dégradation de l'emploi à laquelle ils ont ajouté de graves crises sociales. C'est ce qui nous guette si la Droite l'emportait.

DES PRIORITES POUR LA FRANCE

- La France a maintenu ses priorités et ses acquis sociaux. Elle a fait de la formation des jeunes le premier budget de la Nation. Elle a développé les solidarités en direction des familles : extension de l'A.P.L., plafonnement de la taxe d'habitation en fonction du revenu, suppression des taux majorés de T.V.A. Pour ceux qui sont privés d'emploi et qui dans d'autres pays sont livrés à eux-mêmes, elle a créé le Revenu Minimum d'Insertion ou les Contrats Emploi Solidarité. En direction des zones les plus défavorisées, elle a redressé le budget Aménagement du Territoire et créé des dotations spécifiques. Elle a fait progresser les droits des salariés, engagé la revalorisation de la fonction publique, amélioré la protection sociale des artisans et commerçants, allégé en cinq ans à charge égale, de 100 milliards, la fiscalité des ménages et des entreprises, engagé des mécanismes nouveaux de soutien à son agriculture.
- La France est aujourd'hui en meilleure position que ses partenaires pour profiter du retour à la croissance qui dépend du maintien des équilibres retrouvés, de l'abaissement des taux d'intérêt en Allemagne, de la réussite de l'initiative européenne de croissance, de la reprise qui se confirme aux Etats-Unis et d'une nouvelle organisation du travail.
- Le retour à une situation meilleure, c'est refuser de croire aux recettes miracles qui ont partout échoué, et prendre conscience que le projet sur lequel s'appuyent les candidats de Droite menace l'ensemble des acquis sociaux -protection sociale et retraites- les politiques de solidarité, notre espace rural avec la privatisation annoncée d'E.D.F., de la Poste et des Télécommunications ou de la S.N.C.F., de la SEITA, ce qui signifie disparition de la notion de service public.
- Cinq années dont les trois dernières dominées par la crise. Cinq années qui malgré cela -parce qu'une politique de solidarité nationale et d'aménagement du territoire était en place- nous ont permis d'engager le Lot dans une vraie voie d'avenir.

DES PRIORITES POUR LE LOT

Désenclavement : - Avec le schéma des voies rapides de 1984, le Lot sort de son isolement routier. Le projet d'aérodrome de BRIVE-SOUILLAC est approuvé.

Education : - La reconnaissance de la ruralité en 1990 nous assure d'un taux d'encadrement dans le primaire supérieur à la moyenne nationale. Création d'un "Bac Pro", de B.T.S., implantation d'un premier établissement universitaire dans le Lot, avec l'I.U.T. de FIGEAC.

Economie : - Poursuite de la politique de construction d'ateliers-relais engagée en 1980 (moyenne de 5 par an), 1.400 emplois ont ainsi été créés ou sauvegardés.

IMP. LOT OFFSET-FIGEAC-R C 86 B 141

Agriculture : - Les aménagements du dispositif d'accompagnement de la nouvelle P.A.C. ont amené trois organismes liés à l'Agriculture lotoise à constater que le revenu agricole se trouverait amélioré dans notre département. Les zones classées Piémont et Montagne ont été élargies, les compensations obtenues entre "Objectif 2" et "5B", la politique de qualité encouragée.

Ruralité : - Création de la prime à l'Aménagement du Territoire à partir de cinq emplois dans les départements défavorisés. Accord de l'Etat pour la création d'un parc régional. Soutien aux réaménagements des abattoirs de SAINT-CERE et FIGEAC, au projet de marché couvert d'ASSIER. Mise en place de la commission départementale de défense des services publics en milieu rural. Aide à la modernisation des petits commerces avec opération expérimentale pour 19 boucheries et boulangeries en "Objectif 2".

Santé et Personnes âgées : -Règlement du dossier de l'Hôpital de LEYME, construction de nouveaux services de chirurgie à l'Hôpital de FIGEAC, installation d'un scanner, défense de l'Hôpital de SAINT-CERE, lancement du programme de 340 lits de maisons d'accueil pour personnes âgées, concrétisé à SOUILLAC et SAINT-CERE, en chantier à LIMOGNE et FIGEAC, en projet à GRAMAT et LATRONQUIERE. Progression de 76 % de nos lits médicalisés en 5 ans.

Environnement : - Lancement du Contrat de rivière sur le Célé, conservatoire de la vallée de la Dordogne au château de CARENNAC, élaboration en cours du schéma départemental du traitement des ordures ménagères dans le cadre de la loi sur les déchets.

Tourisme et culture : - Création ou aménagement d'insfrastructures nouvelles : plans d'eau de SENAILLAC-LATRONQUIERE, FIGEAC, CAJARC, VAYRAC, LIMOGNE, projet de GRAMAT, LACAPELLE-MARIVAL avec ici un bel exemple de l'effort soutenu en direction des monuments historiques. Modernisation de l'Hôtellerie et des campings.

Tout au long de ces cinq dernières années, nous avons ensemble porté le Lot vers son futur. Jamais autant de projets nouveaux n'avaient été engagés en quelques années.

Une politique de Droite, inspirée du libéralisme sauvage, à la THATCHER ou à la REAGAN, romprait avec tous les mécanismes de solidarité nationale.

Défendre les acquis sociaux et leur amélioration, oeuvrer à la restauration de l'emploi par une économie saine, une politique d'aménagement du territoire efficace, la défense au quotidien de nos services publics, la prise en compte accrue de la ruralité, la poursuite de notre opposition au GATT, l'adaptation et le renforcement des soutiens à l'agriculture, la définition de nouvelles règles favorisant une meilleure organisation du travail, tels sont les objectifs que nous devons nous fixer. Défendre le respect des femmes et des hommes et la notion de liberté, ne jamais renoncer, chaque jour qui se lève faire preuve de volonté car elle seule est porteuse d'espoir, tel a toujours été -vous le savez- le sens de mon engagement, tel sera celui qui demain, continuera de dicter mon action si vous me renouvelez une fois encore votre confiance.

Martin MALVY
Ministre du Budget
Maire de FIGEAC
Conseiller Général de VAYRAC



Vu le suppléant. Jean LAUNAY
Maire de BRETENOUX
Vice-Président du Conseil Général

Candidats de "l'Alliance des Français pour le Progrès"